L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 4 JUILLET.

Feuilleton de "l'Abeille."

Nos lecteurs trouveront régulièrement le feuilleton de l'*Abeille* à la troisième page.

Dès que nous aurons terminé le *Serment de Madeleine*, nous publierons une nouvelle œuvre d'Octave Feuillet, ayant pour titre *Julia Trécour*. Ceux de nos lecteurs et surtout de nos lectrices qui ont lu l'*Histoire de Sybille* par le même auteur, ne manqueront pas de lire *Julia Trécour*. Octave Feuillet a peu écrit depuis qu'il est académicien, et nous considérons comme une bonne fortune de pouvoir ingérer son dernier ouvrage.

L'Affaire des Waterworks.

A peine avons-nous eu le temps de dénoncer cette affaire scélérate qu'elle a déjà sanctionnée par une ordonnance du Conseil des administrateurs de ville. Le maire Flanders y apposera son veto, mais il ne sera pas soutenu; en conséquence nous devons regarder l'ordonnance comme finalement adoptée. Ainsi la combinaison a réussi et le tour est fait. Cette machination inspirée ou commandée au Conseil par la camarilla Warmoth, qui bel et bien s'argent pour les élections prochaines, coutera à la ville la bagatelle de $573,510. Une offre de M. L. H. Pilié s'élevait à $320,000. La proposition acceptée est celle de M. Sylvester Bennett qui a demandé $46,690 de moins. Il n'y a ce que ces deux offres. Du reste tout était arrangé d'avance, comme on le pense bien, et quelle que fut la somme demandée par M. Pilié, on savait que son compétiteur demanderait moins et aurait le contrat.

L'ordonnance s'occupe spécialement des moyens de payer les travaux. Des bons de $1000 chacun, payables à 10 ans de date, sur le pied de 90 cents à la piastre, et portant un intérêt de 7 3/10 pour cent par an, payable tous les six mois, seront délivrés à l'entrepreneur, qui aura pour garantie toutes les recettes des Water Works du mois de septembre au mois de mars. Ces recettes seront réservées pour le paiement des coupons. Les porteurs de bons auront pour garantie la moitié de toutes les recettes de l'année, et de plus, un droit d'hypothèque sur toutes les propriétés des Water Works, y compris les terrains, les bâtisses, machines, installations, dépendances, enfin sur tout ce qui peut être passible d'hypothèque. L'autre moitié des recettes sera pour les dépenses courantes et les améliorations à faire au département de l'usine. Si cela ne suffit pas, la ville comblera le déficit au moyen de son revenu général. Ainsi est prouvé aujourd'hui ce que nous avons dit si souvent: l'acquisition des Water Works est une autre cause de ruine pour la ville.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet arrangement financier, imaginé par un parti réduit aux abois, c'est qu'on affecte d'ignorer l'hypothèque légale dont l'usine est grevée en faveur des anciens actionnaires de la compagnie. Cette hypothèque coupe $1,500,000 de la propriété tout entière. Est-ce que les machinistes du Council prétendraient annuler cette hypothèque par celle qui est offerte aujourd'hui à M. Bennett? En vérité, c'est trop absurde, et dans tout autre pays, cette ordonnance mènerait droit ses auteurs à un hospice d'aliénés.

Maintenant veut-on savoir au juste ce que l'entrepreneur donnera à la ville pour les $573,510 qu'il lui demande. Il établira une autre machine pouvant donner 70 millions de gallons d'eau par jour, et faisant tomber cette eau d'une hauteur de 100 pieds. Voilà tout. Ne dirait-on pas que les machines actuelles ne fonctionnent pas; qu'elles sont impropres à toute espèce de services, et que c'est à cause de leur impuissance que la ville manque d'eau? Or, voici ce que nous disons dans le rapport fait par M. C. McCau, ingénieur et mécanicien habile, qui, en vertu d'une résolution passée le 12 septembre dernier, fut envoyé par le Council dès aux immigrantes dans quelques grandes villes des Etats-Unis, pour y examiner les divers systèmes de Water Works en usage dans ces villes, et suggérer des avis on faire des recommandations à l'avantage de notre communauté:

"A mon retour, dit-il, je visitai la machine employée ici. Je la trouvai dans un état excellent et je m'assurai que cette machinée propre, sans parler des bouleversés qui étaient vieilles et usées, n'avait jamais causé d'inconvénient bien qu'elle n'ait pas été réparée depuis nombre d'années. Avec les nouvelles bouilloires, il faudrait peu de chose pour rendre parfait ce système de machine. Pendant ma tournée d'inspection, je n'ai vu aucun système de machine si bien arrangé et solide dans sa construction et si satisfaisant dans son opération."

M. McCan dit que nous avons deux appareils de pompe complets, dans le meilleur état, et dont l'un, employé seulement dix heures par jour, suffit pour donner à la Nouvelle-Orléans toute l'eau qu'elle reçoit aujourd'hui. Il ajoute qu'avec ces machines on pourrait avoir quatre fois autant d'eau qu'on en a maintenant. M. McCan conclut par ces mots: "Si l'on désirait augmenter la quantité d'eau fournie quotidiennement à la ville, il ne serait pas besoin d'un autre appareil avant nombre d'années; il faudrait simplement faire rendre aux machines actuelles tous les services qu'elles peuvent rendre, en les tenant en opération d'une manière continue."

Ce rapport est concluant. Le Conseil des administrateurs en jugea ainsi l'année dernière, puisque c'est qu'aujourd'hui il en juge différemment, au point de vouloir substituer un système tout nouveau à celui qui était regardé par un mécanicien habile et consciencieux comme un des meilleurs des Etats-Unis pour procurer de l'eau à une grande ville?

Nous le répétons, c'est parce qu'il y a ici une manipulation électorale. On a besoin d'argent; on veut l'avoir à tout prix et on l'aura, dût la ville y perdre son dernier cent. On ne saurait expliquer autrement cette absurde et odieuse combinaison. A force de vouloir donner de l'eau à la Nouvelle-Orléans, on lui ôtera le moyen d'acheter du pain, et peut-être, en dernier lieu, n'aura-t-elle de quoi payer ni l'un ni l'autre.

Nous avons reçu, à propos de l'article déjà publié par nous à ce sujet, une lettre d'un de nos plus estimables citoyens dont la compétence et la science en pareille matière est reconnue hautement de tous. Cet homme, véritablement habile, approuve tout ce que nous avons écrit sur ce point, et, donne nous, il sense qu'il n'agit ici d'une combinaison dans le but d'obtenir des moyens d'influence électorale, et c'est pour cela que ces choses ont été arrangées de manière à rendre impossible tout bénéfice de concurrence dans l'adjudication du contrat. Le contrat était adjugé longtemps avant la publication des annonces. On ne peut en douter quand on considère que l'entreprise est de toute inutilité et que la ville y fera une perte sèche de $573,510.

Nous ne terminerons pas cet article sans adresser au maire Flanders les compliments qu'il mérite pour sa persistance courageuse à dénoncer tous les plans frauduleux du Conseil des administrateurs de ville. Si le gouffre, où tant de millions ont été englouts, s'est agrandi sous l'administration de M. Flanders, ce n'est pas lui qui en est responsable, car on sait aujourd'hui, qu'en lieu de le gouverner, il a fait tout au monde pour le combler. Mais il n'a été soutenu ni en dans ni en dehors du Conseil, et ses meilleures intentions ont échoué.

LA LANGUE FRANÇAISE EN HOLLANDE. — Un journal de La Haye, *Het Vaderland*, vient d'inaugurer dans ses colonnes un bulletin quotidien rédigé en français. Les motifs de cette innovation, que nous allons avec toute la sympathie la plus vive, sont ainsi exposés par notre confrère:

"Notre langue, peu répandue en Europe, a été un obstacle à ce que notre régime politique, nos institutions et nos mœurs fussent suffisamment connus.

"Etant mal connus, nous avons été mal jugés, et naturellement, bien que nous avons été mal jugés, et naturellement, bien que nous ayons été mal jugés, et naturellement, bien que nous ayons été mal jugés, et naturellement, bien que nous ay